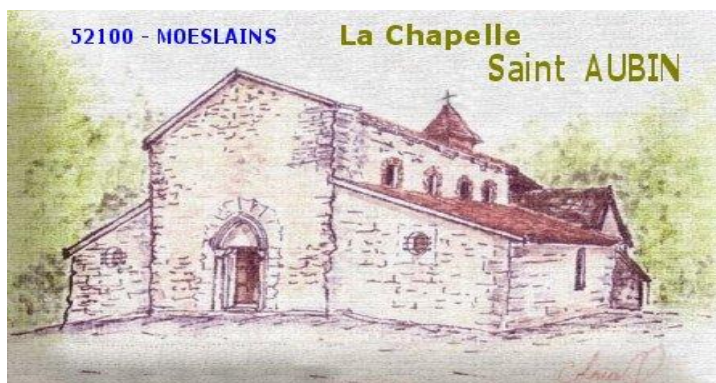




L'association et la municipalité de Moëslains, d'un commun accord, se sont engagés pour la sauvegarde de la Chapelle. C'est un travail à long terme, tout cela grâce aux dons, et à l'action de l'association en parfaite collaboration avec les ELUS.

La cotisation à l'Association pour 2026 passe à 15€ par personne pour devenir adhérent. (décision prise à l'AG de janvier 2025). Néanmoins vous pouvez continuer à nous aider en faisant un don à notre association, reconnue d'intérêt général.

Il est précisé qu'à partir de 30€, il vous sera délivré un reçu fiscal.

Ci-joints 2 appels à don 2026 pour vous et éventuellement pour votre entourage



NOM : Prénom

Adresse :

Tél : E-mail :
(conseillé pour transmettre rapidement les infos)

Mon choix : ☐ cotisation **15€**

(Case à cocher) ☐ Cotisation **15€** +€ en don *(avec reçu fiscal en fin d'année à partir de 30€ pour le total)*

Fait à Date : Signature :

Ce document accompagné de votre versement est à remettre au trésorier Pierre LIEBAULT, 22 rue du Général DE GAULLE, 52290 HUMBECOURT, ou à un membre du bureau.

Si chèque, le libeller à l'ordre de : Les Amis De La Chapelle Saint Aubin



NOM : Prénom

Adresse :

Tél : E-mail :
(conseillé pour transmettre rapidement les infos)

Mon choix : ☐ cotisation **15€**

(Case à cocher) ☐ Cotisation **15€** +€ en don *(avec reçu fiscal en fin d'année à partir de 30€ pour le total)*

Fait à Date : Signature :

Ce document accompagné de votre versement est à remettre au trésorier Pierre LIEBAULT, 22 rue du Général DE GAULLE, 52290 HUMBECOURT, ou à un membre du bureau.

Si chèque, le libeller à l'ordre de : Les Amis De La Chapelle Saint Aubin